

DEUX MONTBRISONNAIS
DANS LA TOURMENTE REVOLUTIONNAIRE
(printemps 1793)

Sous la cote L 462, les archives départementales de la Loire conservent une correspondance comportant cinq lettres échangées du 28 janvier 1793 au 18 mars de la même année entre deux Montbrisonnais Benoît et Jacques Duguet, ci-devant nobles, et le citoyen Gaume, perruquier demeurant à Paris, rue Croix des Petits Champs.

Il a paru intéressant de tirer de l'oubli cette correspondance en raison du contraste qu'offre le prosaïsme de son contenu avec les événements dramatiques de ce printemps de 1793 et le destin tragique de l'un des correspondants.

Les deux frères Duguet dont on dira ci-après qu'elles étaient les origines et le statut social participèrent à l'insurrection lyonnaise et figuraient donc au nombre des "complices des rebelles lyonnais".

Le Comité de surveillance de Montbrison ayant découvert qu'ils étaient en relation avec le perruquier Gaume voulut s'assurer que cette correspondance ne dissimulait pas quelque ramification du "complot fédéraliste" et, selon les méthodes policières les plus classiques, entre en contact avec le Comité révolutionnaire de la Section de la Halle aux Blés pour entreprendre une vérification auprès du correspondant des Duguet.

Gaume sans doute convoqué à la section et invité à s'expliquer sur les relations qu'il entretenait avec des "rebelles", apporta copie des lettres reçues d'eux. Ce sont en effet ces copies qui sont aux archives départementales, certifiées conformes par Gaume. Elles s'y trouvent parce que la section parisienne les transmet à Montbrison sans commentaires, semble-t-il, puisqu'il ne s'agissait que de lettres d'affaires.

*

Le premier semestre 1793, on le sait, fut l'un des moments les plus denses en événements décisifs de l'histoire de la Révolution française, un moment-clé où se noue son destin. Tous les historiens ont bien identifié cet instant et, à vrai dire, il était difficile de ne pas le faire. Par exemple, Furet et Richet intitulent le chapitre relatif à ce moment : *Le printemps tragique*, Albert Soboul dans son *Précis de la Révolution française* parle de son côté de *la crise de la Révolution : mars 1793*.

On est en présence en effet :

- d'une crise politique : la Révolution semble hésiter entre la Gironde et la Montagne
- d'une crise des subsistances

- d'une crise financière : refus des assignats en raison de leur dépréciation
- d'une crise religieuse

En arrière-plan se profile la menace extérieure et des guerres à entreprendre. Depuis février-mars nous sommes en guerre avec l'Angleterre et la Hollande. La levée des 300 000 hommes est concomitante avec le soulèvement vendéen.

C'est l'époque, on l'oublie parfois, où la radicalisation de la politique intérieure a été à l'origine de l'installation des trois institutions qui serviront d'instruments privilégiés à la Terreur et ce, dès avant la chute des Girondins, comme si chacun des deux partis les plus actifs de la Convention, Montagnards et Girondins, avaient été tacitement d'accord pour disposer des moyens propres à écraser l'autre :

- l'institution du Tribunal révolutionnaire date en effet du 10 mars 93
- celle des comités de surveillance, du 21 mars
- celle du Comité de salut public, du 5 avril.

Les témoignages que nous révèlent les journaux personnels où les correspondances des témoins de ces événements nous prouvent que l'on avait alors pleinement conscience de la tragédie qui se déroulait. Dès le 15 janvier 1793 Madame Roland écrit au Suisse La Vater : *La proscription flotte sur nos têtes mais il faut ramer toujours.*

Le bon bourgeois parisien Nicolas Guittard dont on a publié le journal, écrit le 25 février 1793, lui qui ne s'était guère montré ému par les massacres de septembre : *il y a eu une espèce de révolution et de soulèvement dans Paris au sujet du renchérissement des denrées de première nécessité... il faut espérer qu'il n'arrivera rien mais l'homme paisible n'est pas tranquille : il craint.*

Guerre civile, guerre sur les frontières, gouvernement affaibli, Convention déchirée, difficultés économiques et sociales, insuffisance du ravitaillement, conflit religieux, tout cela fait conclure à Michelet : *Le vertige vient, en vérité, quand on songe à la multitude des coups terribles qui frappèrent à la fois la France.*

Sur le plan local, la même tension est observée. L'exécution du roi avait provoqué des manifestations de réprobation à Montbrison. Les clivages politiques, de 1789-1790, étaient loin et le reclassement se faisait entre ceux qui voulaient radicaliser la Révolution et ceux qui voulaient en stabiliser le cours et qui, par la force des choses, se trouvaient rejetés du côté des contre-révolutionnaires de toujours.

*

Le Jour où Benoît Duguet écrit la première lettre qui nous soit parvenue, le 28 janvier, Louis XVI a été exécuté depuis une semaine.

Je vous envoie citoyen Gaume, les 72 livres que je vous devais [...]. Je désirerais que vous me fassiez passer le plus tôt possible deux toupets et 4 bâtons de pommade pour les coller mais je voudrais changer les formes des toupets, je vais tâcher de me rendre clair afin que vous puissiez bien me comprendre. Le devant du toupet sera fait à la cordelière c'est-à-dire qu'il faut que les cheveux rabattent sur le front. Vous ferez le toupet un peu plus large que de coutume parce que toutes les années je perds des cheveux [...]. Je suis, citoyen, votre égal en droit.

La formule de politesse est à remarquer. Son frère Jacques, plus intransigeant sur le maintien de la tradition, usera de la formule classique : *J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.*

Le 28 janvier, c'est le jour que le frère du roi, le comte de Provence, futur Louis XVIII, rédige la *Déclaration du Régent de France* qui proclame roi son neveu captif sous le nom de Louis XVII et annonce la renaissance de la monarchie, le rétablissement de la religion ancestrale et la sévère punition des crimes perpétrés.

La seconde lettre est du 31 janvier et elle émane de Jacques Duguet :

Mon frère Benoît m'a dit, mon cher Gaume, qu'il vous avait écrit pour que vous lui envoyiez deux toupets ; je vous prie de me faire le plaisir de m'envoyer deux bons rasoirs avec un cuir ; n'y épargnez pas le prix mais qu'ils soient bons.

La troisième lettre est datée du 12 mars et rédigée par Benoît. :

Je vous envoie, citoyen Gaume, le toupet que vous me demandez. Faites ceux que vous me ferez passer, un peu plus grands, je veux que les cheveux qui rabattent sur le front soient liés. J'y joins une petite pelote de cheveux pour que vous puissiez savoir de quelle couleur sont les miens.

Dans cette lettre Benoît Duguet demandait à Gaume, *comme il se trouvait dans le cas de tirer pour le recrutement*, de lui chercher un remplaçant car il ne parvenait point à en trouver sur place. Le 23 février la levée de 300 000 hommes avait été décidée sans fixer autre chose que le contingent affecté à chaque département. On fondait des espoirs sur le volontariat, ce qui était excessif. On ne voulait pas faire revivre le tirage au sort condamné par les Cahiers de doléances. Aussi sur le plan local chacun se débrouilla. Beaucoup se résignèrent au tirage au sort, à Montbrison, par exemple. Ailleurs on se chamailla et souvent on tomba d'accord pour s'insurger contre les autorités.

En cette mi-mars, on rappelle que le soulèvement vendéen prenait forme, Cobourg avait envahi la Belgique, le 10 mars le tribunal révolutionnaire était créé.

La quatrième lettre est du 21 avril. Benoît s'étonnait du retard de Gaume à expédier ses toupets et pommades : *Je vous prie de me faire le plaisir de me les envoyer le plus tôt possible et de me mander quelle est la raison qui vous en empêche*, dit-il non sans naïveté, *afin que je puisse au cas que vous ne vouliez plus avoir ma pratique, me pourvoir ailleurs.*

La cinquième lettre est du 18 mai :

Il y a bien longtemps, mon cher Gaume, que j'attends les rasoirs que je vous ai demandé, écrit Jacques Duguet, *j'espérais que vous les auriez remis au citoyen Vaugirard... il m'a dit que vous vouliez bien les éprouver auparavant... faites-moi le plaisir de me les envoyer le plus tôt que vous pourrez car j'en ai qui m'écorchent la figure... Mon frère attend toujours ses toupets avec impatience.*

Le 18 mai c'était le jour où les Girondins, acculés par les Montagnards réussissaient, sur la proposition de Barère, avec quelques membres du Marais, à

instituer la commission des douze chargée d'enquêter sur les actes de la commune de Paris.

Le 18 mai, c'est aussi onze jours avant le début de l'insurrection de Lyon. Cet événement allait donner à Benoît et Jacques Duguet l'occasion d'avoir d'autres préoccupations que leur beauté et leur toilette. Le premier a moins de dix mois à vivre.

*

Qui étaient donc les Duguet ?

Ils appartenaient à une famille originaire de Feurs dont les ancêtres avaient fait fortune dans la marchandise. Un milieu du XVII^{ème} siècle, selon un cursus classique, l'achat de charges les conduisit à l'anoblissement en 1667. Les Duguet étaient conseillers au bailliage de Montbrison, où à la chambre des comptes, juge de Nervieux. L'un d'eux, l'abbé Duguet, a son nom encore cité aujourd'hui. Moraliste et théologien célèbre, il a laissé de nombreux ouvrages et repose à Saint-Médard à Paris, non loin du grand Arnauld dont il fut l'inlassable controversiste. Un boulevard de Montbrison porte son nom.

Au milieu du XVIII^{ème} siècle et afin de monter d'un degré dans l'échelle de la considération sociale, Claude Antoine, père de nos deux correspondants, entreprit une carrière militaire et termina comme capitaine du régiment d'Auvergne. La noblesse récente ne pouvait, sauf exception, accéder à de hauts grades et encore l'édit de 1781 ne lui avait-il pas été applicable, qui exigeait quatre quartiers de noblesse ? Ce Claude Antoine eut cinq enfants, deux filles religieuses et trois garçons.

L'aîné, André, suivit la tradition la plus ancienne de la famille et entreprit une carrière administrative et politique. Il fut échevin de Montbrison. On parla peu de lui pendant la période la plus agitée de la Révolution et il ne réapparaît que le 23 vendémiaire an IV, comme maire de la ville, puis député aux Cinq-Cents, jusqu'en l'an VIII. Il mourut en 1807.

Ses deux autres frères, nos correspondants, Benoît et Jacques furent tous deux officiers, Benoît, capitaine d'infanterie au régiment d'Angoulême, ayant quitté relativement tôt le service, c'était le terrien de la famille. Retiré à Champ il semble avoir fait valoir les domaines de la famille. Dans la liste des condamnés de la commission révolutionnaire il est qualifié d'agriculteur.

Le cadet Jacques apparaît comme le plus brillant de tous. Cavalier au régiment de Touraine, capitaine à celui d'Angoulême, il refusa de prêter le serment en 1791 et rentra à Montbrison...

Benoît et Jacques s'engagèrent dans la révolte lyonnaise ; j'imagine que Benoît fut entraîné par son frère. Simple fusilier, son nom n'apparaît que pour son passage en jugement. Au contraire, le nom de son frère Jacques, sera plusieurs fois cité, au combat de Perrache entre autres. Si Jacques parvint à s'échapper, avec de Précy, dans une charrette de foin, dit-on, et à gagner la Belgique et de là l'armée de Condé (il reviendra en France en 1795, ne fera pas parler de lui durant l'Empire, sera commandant de la garde urbaine de Montbrison en 1814, chevalier de Saint-Louis et mourra en 1827), il n'en alla pas de même pour Benoît fait prisonnier à Lyon même ou capturé peut-être dans les Monts du Lyonnais avec ceux de ses camarades qui avaient pu échapper aux troupes de Dubois-Crancé.

Traduit devant la commission révolutionnaire il fut condamné à être guillotiné le 14 mars 1794 et fut exécuté le jour même. Il n'eut pas grand chemin à parcourir. Le tribunal siégeait dans la salle des consuls à l'hôtel de ville de Lyon et la guillotine était dressée place des Terreaux à l'emplacement de la belle fontaine de Bartholdi.

Durant ce court trajet Benoît Duguet eut-il une pensée pour le citoyen Gaume *son égal en droit*, sauf, semble-t-il, devant la mort ? Ne se remémorera-t-il pas plutôt les haies vives de son Forez natal, les paysages paisibles et verdoyants de son enfance ? En tout cas sa dernière vision fut celle des hauts immeubles de la place des Terreaux et de la sévère façade du couvent des Dames de Saint-Pierre, l'actuel Palais Saint-Pierre.

Ainsi, sans cesse, les destins individuels s'entrecroisent avec des événements, le plus souvent médiocres et à peine ou même pas du tout retenus par l'Histoire, mais quelquefois avec des événements qui font et qui sont l'Histoire. Cette trame faite d'actions, de volontés, de drames, de vie quotidienne comme on vient de le voir, d'enthousiasme, d'intelligence, parfois de bêtise, d'abjection et de sang se constitue au long des jours : elle est l'actualité, puis tout bascule très vite dans l'oubli pour les fils les plus ténus de cette trame jusqu'à ce qu'un jour, en feuilletant une liasse d'archives, un curieux du passé en tirant l'un de ces fils fasse voler la poussière du temps.

André BOISMENU

